

KBC Bank
Société anonyme
Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
TVA BE 0462.920.226 – RPM Bruxelles

Rapport de l'**Assemblée générale annuelle**
tenue le mercredi 28 avril 2021
avenue du Port 2 à 1080, Bruxelles.

PROCÈS-VERBAL

Monsieur Koenraad Debackere, président du Conseil d'administration, déclare l'Assemblée ouverte à 11 heures.

Avec l'accord de l'assemblée, le président confie à monsieur Wilfried Kupers, secrétaire du Conseil d'administration, la fonction de secrétaire/scrutateur de l'Assemblée générale annuelle.

Le président et le secrétaire forment ensemble le Bureau. Comme l'on ne recense qu'un seul actionnaire, l'élection de deux scrutateurs n'est pas nécessaire.

Le commissaire a été convoqué par simple lettre le 1er avril 2021, conformément à l'article 7:127, §1, du Code des sociétés et des associations.

Les administrateurs ont été convoqués le 1er avril 2021 par un moyen de communication électronique que la société utilise, avec l'accord du Conseil d'administration, pour l'envoi de documents à ses administrateurs.

Aux convocations susmentionnées étaient joints l'ordre du jour et les documents à présenter à l'Assemblée.

Le texte de la convocation adressée le 1er avril 2021 à l'actionnaire, aux administrateurs et au commissaire, a été déposé au Bureau.

Le président constate que selon la liste des présences, l'unique actionnaire de KBC Bank est représenté pour un total de 995.371.469 actions, soit l'intégralité des actions émises par la société.

Le président ajoute qu'en vertu de l'AR du 27 novembre 1973 portant réglementation des informations économiques et financières à fournir aux conseils d'entreprises, la

direction a communiqué le 19 avril 2021 au Conseil d'entreprise les informations annuelles requises.

L'Assemblée a été convoquée pour débattre de l'ordre du jour suivant:

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
5. Proposition de distribution des bénéfices de KBC Bank SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020: pas de paiement de dividende, et affectation de 17.832.691,30 euros à titre de prime bénéficiaire catégorisée au profit du personnel, comme le prévoit la convention collective de travail du 22 novembre 2019 relative à la prime bénéficiaire catégorisée pour l'exercice 2020.
6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour le mandat exercé pendant l'exercice 2020.
7. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour le mandat exercé pendant l'exercice 2020.
8. À la demande du commissaire et sur avis favorable du Comité Audit, proposition de porter à 1.998.195 euros les honoraires du commissaire pour l'exercice 2020.
9. Nominations statutaires
 - a. Proposition de nommer monsieur Peter Andronov au poste d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025.
 - b. Proposition de nommer monsieur David Moucheron au poste d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025, en remplacement de monsieur Daniel Falque, dont le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de ce jour.
 - c. Proposition de reconduire madame Katelijn Callewaert dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025.
 - d. Proposition de reconduire monsieur Johan Thijs dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2025.

- e. Proposition de reconduire monsieur Erik Luts dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025.
- f. Proposition de reconduire monsieur Luc Popelier dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025, en remplacement de monsieur Hendrik Scheerlinck, dont le mandat prend fin pour cause de limite d'âge.
- g. Proposition de reconduire monsieur John Hollows dans ses fonctions d'administrateur pour une période d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2022.

10. Tour de table

Le président passe à l'examen des points à l'ordre du jour.

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels consolidés et non consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

À l'invitation du Conseil d'administration, le président fait un compte-rendu des activités de l'exercice 2020, telles qu'elles sont résumées dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration sur les comptes annuels consolidés et non consolidés.

L'Assemblée générale prend connaissance de ce rapport annuel.

2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée générale prend connaissance des rapports de contrôle du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée générale prend connaissance des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice 2020, tels qu'ils ont été approuvés par le Conseil d'administration.

4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix les comptes annuels non consolidés arrêtés au 31 décembre 2020, sous la forme présentée par le Conseil d'administration.

5. Proposition de distribution des bénéfices de KBC Bank SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020: pas de paiement de dividende, et affectation de 17.832.691,30 euros à titre de prime bénéficiaire catégorisée au profit du personnel, comme le prévoit la convention collective de travail du 22

novembre 2019 relative à la prime bénéficiaire catégorisée pour l'exercice 2020.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la proposition de distribution des bénéfices exposée dans les comptes annuels non consolidés: pas de paiement de dividende, et affectation de 17.832.691,30 euros à titre de prime bénéficiaire catégorisée au profit du personnel, comme le prévoit la convention collective de travail du 22 novembre 2019 relative à la prime bénéficiaire catégorisée pour l'exercice 2020.

6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour le mandat exercé pendant l'exercice 2020.

L'Assemblée générale donne à l'unanimité des voix décharge aux administrateurs.

7. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour le mandat exercé pendant l'exercice 2020.

Par vote séparé, l'Assemblée générale donne à l'unanimité des voix décharge au commissaire.

8. À la demande du commissaire et sur avis favorable du Comité Audit, proposition de porter à 1.998.195 euros les honoraires du commissaire pour l'exercice 2020.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la majoration des honoraires du commissaire pour l'exercice 2020 à 1.998.195 euros.

9. Nominations statutaires

- a. Par vote séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de nommer monsieur Peter Andronov au poste d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025.
- b. Par vote séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de nommer monsieur David Moucheron au poste d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025, en remplacement de monsieur Daniel Falque, dont le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de ce jour.
- c. Par vote séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de reconduire madame Katelijn Callewaert dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025.
- d. Par vote séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de reconduire monsieur Johan Thijs dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025.
- e. Par vote séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de reconduire monsieur Erik Luts dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025.
- f. Par vote séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de reconduire monsieur Luc Popelier dans ses fonctions d'administrateur pour une période de quatre

ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025, en remplacement de monsieur Hendrik Scheerlinck, dont le mandat prend fin pour cause de limite d'âge.

- g. Par vote séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de reconduire monsieur John Hollows dans ses fonctions d'administrateur pour une période d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2022.

10. Tour de table

Aucune autre remarque n'est formulée.

Dont procès-verbal.

Signent, après lecture et approbation du présent procès-verbal: les membres du Bureau et l'unique actionnaire.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'Assemblée générale est levée à ..h...

Le secrétaire

Le président